

(1^{er} niveau)

OBJECTIF(S)

- Conseiller et évaluer correctement le patrimoine de ses clients grâce à une connaissance de l'urbanisme

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Transactionnaires, lotisseurs, aménageurs, collaborateurs

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Expert en évaluations immobilières

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - RAPPEL DE NOTIONS JURIDIQUES SOMMAIRES

Le Droit (privé, public, civil, administratif, de propriété, de superficie)

II - LA HIÉRARCHIE DES NORMES JURIDIQUES

III - LES DATES CLEFS EN MATIÈRE D'URBANISME

- Le Règlement National d'Urbanisme
- Loi d'Orientation Foncière
- Loi Montagne
- Loi Littoral
- Loi SRU
- Loi Urbanisme et Habitat
- Loi Alur
- Loi Elan

IV - LES DOCUMENTS D'URBANISME

- Le RNU
- La DTA
- Le SCOT
- Le PIG
- Les PPRNMT
- Les sols pollués, les sols argileux.

V - LES OUTILS D'URBANISME COMMUNAUX

- Les Cartes Communales
- Le PLU
- Les Principaux articles d'un PLU
- Le CES (la Surface de Plancher, exemples)
- L'Alignement
- Les Prospects
- La Hauteur
- Surfaces Imperméabilisées, libres.
- Notion de gabarit (exemples)

VI - LE CERTIFICAT D'URBANISME

- Le Certificat d'Urbanisme Informatif
- Le Certificat d'Urbanisme Opérationnel

VII - LES DIVISIONS DE TERRAINS À BÂTIR

VIII - LE LOTISSEMENT

- Lotissements soumis à PA
- Lotissements soumis à DP
- Méthodologie

IX - LE BORNAGE

- Amiable
- Judiciaire

X - LA COMMERCIALISATION

XI - LES VRD



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap